

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRE DE CAMARGUE**

DÉCISION N°: 26-25

Objet : Désignation d'un notaire pour l'acquisition de la parcelle référencée BH 100 à Aimargues.

Monsieur Le PRÉSIDENT de la Communauté de communes Terre de Camargue,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-22, alinéa 11,

Vu la délibération du conseil communautaire n° 2026-04-40 du 16 avril 2026 donnant délégation de missions complémentaires à Monsieur le Président pendant la durée de son mandat,

Vu la délibération n°2026-09-166 du conseil communautaire du 24 septembre 2026 relative à l'acquisition de la parcelle BH 100 à Aimargues - zone de protection de l'aire d'alimentation des captages des Baïsses et des Moulins à Aimargues,

Considérant que la procédure de mise en œuvre dans cette acquisition doit être confiée à un notaire,

DÉCIDE

Article 1 :

De désigner la SCP « BRISARD - GOLA-VASSAL – SANCHEZ – CHAPERON » sise 16 Chemin de l'Abrivado – 30 470 Aimargues, afin de mettre en œuvre la procédure d'acquisition.

Article 2 :

De prendre en charge les frais d'honoraires y afférent.

Article 3 :

La Directrice Générale des Services par intérim et le comptable public du Service de gestion comptable de Vauvert sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Ampliation adressée :

- À Madame la Préfète du Gard
- À Monsieur le comptable du SGC de Vauvert

Fait à Aigues-Mortes le 28 OCT. 2026
Le Président,
Thierry FELINE



Le Président :

- Certifie, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- Informe qu'en vertu du décret n° 83-1025 du 28.11.1983, concernant les relations entre l'administration et les usagers – (J.O. du 03.12.1983) modifiant le décret n° 65-25 relatif aux délais de recours contentieux en matière administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de la présente publicité et/ou notification.